

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RÉCOMPENSE



**Saint-Germain-en-Laye a reçu samedi 12 mars la Marianne d'or récompensant ses actions en faveur du développement durable, dans le cadre du 36<sup>e</sup> palmarès du Concours national, en présence d'Alain Trampogliari, son secrétaire général.**

Arnaud Pericard, maire de Saint-Germain-en-Laye et conseiller départemental des Yvelines, a souligné la démarche globale et concertée de la Ville, engagée depuis plusieurs années. « Cette récompense couronne à la fois des démarches initiées il y a une dizaine d'années, les actions en cours de déploiement et les projets préparant l'avenir. »

Parmi les actions et les initiatives durables et exemplaires de la Ville, respectueuse de l'environnement et de la préservation des ressources comme des énergies, Saint-Germain-en-Laye a lancé et pérennisé les actions suivantes.

### DÉCHETS

Dès 2012, la Ville a commandé un audit de son bilan carbone. Sur la base des résultats de ce bilan, il a été décidé de réduire un maximum la production de CO2 partout où la collectivité pouvait agir, avec une attention particulière portée sur la gestion des déchets (compétence alors dévolue à la Ville) et de grands efforts de sensibilisation des citoyens au tri et au compostage.

### ÉNERGIE

Les habitants ont pu bénéficier – sur l'initiative de la Ville – de conseils en matière de financement des travaux d'isolation et de réduction globale de leur consommation d'énergie. De son côté, l'administration a rénové son propre patrimoine immobilier, crèches et écoles ou bâtiments administratifs, alors trop énergivores.

### ÉCOMOBILITÉ

Élargissement des trottoirs, piétonnisation de la rue de Poissy, création de passerelles au-dessus de la RN 13, gratuité des transports pour les plus de 65 ans, parking vélos dédié aux seuls deux-roues à proximité du RER A, mise en circulation de navettes électriques... les mobilités douces ont été favorisées et marquent durablement l'engagement de la Ville.



### VÉLOS, VÉHICULES PROPRES, COVOITURAGE, TÉLÉTRAVAIL

Pour le volet « déplacement », la flotte de véhicules à énergie combustible a progressivement été remplacée par des véhicules électriques ou hybrides et le personnel doté de vélos électriques ou mécaniques pour se déplacer sur le territoire in-

.../...

#### Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE  
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63



www.saintgermainenlaye.fr

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RÉCOMPENSE



tramuros, et pour nombre d'entre eux formés à l'éco-conduite. Ils ont également été incités au covoiturage via une plateforme dédiée sur l'Intranet.

### UNE FORÊT À PROTÉGER

Lancement en 2017 des États généraux de la forêt de Saint-Germain afin de trouver des financements à allouer à la protection des 3 500 hectares du massif forestier qui enveloppe la ville, et réunir tous les partenaires concernés (ONF, financeurs, associations, collectivités...) autour des actions prioritaires à mener.

Exemples : meilleur accueil et meilleure sensibilisation du public en faveur d'une meilleure gestion des déplacements et des déchets et pour préserver et reconstituer la biodiversité. Le 7 novembre 2019, la forêt domaniale a bénéficié du classement en forêt de protection, un statut que la Ville a également récemment demandé pour la forêt de Marly, continuité naturelle de celle de Saint-Germain.

### PASSER DU CITOYEN SENSIBILISÉ AU CITOYEN ACTEUR

Les nouvelles générations sont au cœur des préoccupations de la Ville. Campagnes de sensibilisation (au gaspillage notamment), mise en place de menus faisant la part belle au bio et aux circuits courts, chasse au plastique dans les cantines scolaires (passage au tout inox pour réchauffer les plats). Les bio déchets issus des cantines de la collectivité bénéficient d'une revalorisation par la méthanisation.

Création du Conseil consultatif du Développement durable, composé de citoyens experts ou simplement intéressés et issus de tous les quartiers de la ville, qui a vocation à être force de proposition et force de réaction sur les questions relatives à l'environnement et aux projets de la municipalité.

### CRÉATION ET/OU LABELLISATION D'ÉCOQUARTIERS

Bel-Air / Lisière Pereire et bientôt celui de l'hôpital, Le Clos Saint-Louis.

### UNE ÉCOLOGIE DE LA RÉCONCILIATION

Dès 2015, en partenariat avec le Département des Yvelines, la Ville a amorcé le réaménagement de l'Espace naturel sensible (ENS) des Plâtrières. Ces presque six hectares, situés dans le site classé de la plaine de la Jonction, accueillent des jardins familiaux et partagés en permaculture. Aménagé en lien avec Agro Campus, le lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye, le site ouvert au public, sert également de support pédagogique à différents modules d'enseignement.

La commune a également créé un GIP (Groupement d'intérêt public) avec l'établissement scolaire pour la production locale de toutes ses plantes d'ornement, une initiative qui met en valeur le savoir-faire local et réduit drastiquement la production de CO2 liée au transport des plantes.



#### Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE  
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63

